

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU VENDREDI, 13 OCTOBRE 1797.

De Madrid, le 24 Septembre.

La nouvelle du 18 Fructidor a excité dans cette capitale des impressions très-diverses. Le prince de la Paix a paru satisfait de cet événement. Cependant l'article des déclarations de Duverne de Presle, où ce conspirateur fait entendre que le Roi d'Espagne et le marquis de Las-Casas étoient disposés à favoriser les contre-révolutionnaires de l'extérieur, a affligé beaucoup le ministère espagnol; il a déclaré à l'ambassadeur de la république françoise, que beaucoup d'insinuations ont été employées auprès de S. M. C. pour l'engager à la rupture, ou à la violation des traités; mais qu'il n'avoit voulu prêter l'oreille à aucune, et que toutes n'avoient eu d'autre effet que de fortifier le Roi et ses ministres dans la résolution de maintenir la bonne intelligence et de la perpétuer. Le prince de la Paix proteste que, dans cette déclaration de Duverne de Presle, tout est supposition et calomnie. (*Tiré d'un Journal de Paris.*)

Extrait des Nouvelles de Londres, du 29 Septembre.

Le courrier que notre cabinet avoit envoyé à Calais pour tâcher de renouer les négociations, et qui avoit ordre de se rendre à Lille ou à Paris, si les commissaires françois en étoient partis, vient de revenir sans avoir pu s'acquitter de sa commission. Il a été retenu à Calais; les dépêches ont été envoyées par un courrier françois, et il en rapporte la réponse, qui, dit-on, n'est pas favorable.

Mardi soir, est parti un courrier chargé de dépêches du gouvernement pour Sir Morton Eden, ministre de S. M. à Vienne.

Le baron de Montalembert, brigadier-général au service de S. M. Britannique a été pré-

senté hier au Roi et à la famille Royale. S. M. l'a traité avec une extrême bonté; elle lui a parlé des services importans qu'il lui a rendus à St. Domingue, dans les termes les plus flatteurs; Elle l'a assuré qu'elle ne les oublieroit jamais.

La gazette de la Cour du 26, rend compte de la prise du *Chasseur* et de la *Marie-Anne*, corolaires françois, par le *Phaéton* et l'*Aurore*.

Le Prince Adolphe, qui réside actuellement à Hanovre, doit, dit-on, épouser la jeune veuve du Prince Louis de Prusse. Cette Princesse est fille du Duc régnant de Mecklenbourg-Strelitz, et nièce du Roi d'Angleterre.

Une proclamation de S. M., en date du 27 de ce mois, proroge le parlement au 2 Novembre prochain.

La flotte de la Jamaïque est heureusement arrivée dans le canal; plusieurs bâtimens sont déjà rendus à leur destination; on attend les autres prochainement.

Voici comment on raconte ce qui s'est passé entre les négociateurs de France et d'Angleterre à Lille, le jour où lord Malmesbury quitta cette ville.

M. Treillard, à son arrivée à Lille, se rendit sur-le-champ chez lord Malmesbury, & après les premiers complimens, lui tint le discours suivant: Mylord, le gouvernement françois m'a chargé d'informar Votre Excellence, que les événemens qui viennent de se passer en France, n'ont apporté aucun changement aux sincères dispositions du pouvoir exécutif pour la paix; il est déterminé à la conclure d'après les bases posées par M. le Tourneur dès le principe de la négociation. Le gouvernement françois n'a rien de plus à cœur, que de rétablir la bonne harmonie entre la France & l'Angleterre, sur des principes qui puissent assurer la prospérité des deux nations. M. Treillard remit alors au lord Malmesbury l'*ultimatum* du Directoire.

Lord Malmesbury, après l'avoir lu avec attention, dit à M. Treillard, que parmi les objets contenus dans l'*ulti-*

qu'il venoit de lui remettre, il y en avoit de la plus grande importance, & sur lesquels il devoit consulter ses collègues, mais qu'il croyoit pouvoir assurer qu'il y avoit plusieurs points entièrement inadmissibles; que cependant il demandoit du temps pour réfléchir, avant de donner une réponse catégorique sur un sujet d'un aussi grand intérêt.

M. Treilhard demanda alors à lord Malmesbury s'il avoit des pleins-pouvoirs pour traiter d'après les bases qu'on lui proposoit. Lord Malmesbury lui répondit que les pleins-pouvoirs étoient illimités, mais que ses instructions ne lui permettoient pas d'accepter les conditions qu'on lui offroit, avant de les avoir communiquées à sa cour. Mylord, lui répliqua M. Treilhard; le gouvernement qui m'a envoyé ici, m'a chargé de vous signifier de quitter Lille dans 24 heures, dans le cas où vos instructions ne vous permettoient pas d'accepter les conditions que je vous propose. — Dites, Monsieur, à votre gouvernement, répondit Lord Malmesbury, que dans huit heures j'aurai quitté Lille. Les plénipotentiaires, après s'être salués, se retirèrent.

— Les 3 pour cent consolidés sont aujourd'hui à 48 $\frac{3}{4}$.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 6 Octobre.

La pièce ci-jointe (dit le journal toujours officiel) prouvera à quel point le Directoire exécutif se montre empressé de saisir tous les moyens de renouer avec l'Angleterre une négociation que son vœu le plus sincère est de conduire à un terme prompt et heureux.

Lille le 10 Vendémiaire (1er Oct.)

Les ministres plénipotentiaires de la République françoise, chargés de traiter de la paix avec l'Angleterre, ont l'honneur de faire savoir à lord Malmesbury, qu'ayant adressé copie de la dernière note du 23 Septembre 1797 à leur gouvernement, le Directoire exécutif leur a prescrit de déclarer, en son nom, qu'il n'a pas cessé de vouloir la paix; qu'il a donné une preuve non équivoque du sentiment qui l'anime, lorsqu'il a ordonné aux ministres plénipotentiaires de la République de réclamer une explication cathégorique sur les pouvoirs donnés par le gouvernement anglois à son ministre plénipotentiaire; que cette démarche n'avoit et ne pouvoit avoir d'autre objet que d'amener enfin la négociation à une issue prompte et heureuse. Que l'ordre donné aux ministres plénipotentiaires de la République de rester à Lille, après le départ du lord Malmesbury, est une nouvelle preuve que le Directoire avoit désiré et prévu son retour avec des pouvoirs qui ne seroient pas illusoires, et dont la limitation ne seroit plus un prétexte pour retarder la conclusion de la paix. Que telles sont toujours les intentions et les espérances du Directoire exécutif, qui enjoint aux ministres plénipotentiaires de la République

de ne quitter Lille qu'au moment où l'absence prolongée du négociateur ne laissera plus de doute sur l'intention de S. M. Britannique de renouer toute négociation; Qu'en conséquence, le 25 Vendémiaire courant (16 Octobre vieux style), est le terme fixé pour le rappel des ministres plénipotentiaires de la République françoise, dans le cas où à cette époque le ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique ne seroit pas rendu à Lille. Le Directoire exécutif éprouvera un vif regret qu'un rapprochement, déjà entamé deux fois, n'ait pu être consommé; mais la conscience et l'Europe entière lui rendront ce témoignage, que le gouvernement anglois seul aura fait pèser le fléau de la guerre sur les deux nations. Les ministres plénipotentiaires de la République françoise prient le ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique d'agréer les assurances de leur haute considération.

Signé Treilhard, Bonnier.

Le secrétaire de la légation, *Signé Derché.*

Le courrier que nos plénipotentiaires à Lille ont reçu de Londres, depuis l'arrivée de Lord Malmesbury dans cette ville, donne lieu de croire que le cabinet de St. James veut renouer les négociations. On dit qu'il ne seroit pas impossible que Lord St. Hesen vint remplacer Lord Malmesbury avec des pouvoirs plus étendus.

Il est arrivé dans la nuit du 4 au 5 deux courriers d'Italie au Directoire. Rien n'a encore transpiré des dépêches qu'ils ont apportées; mais on les dit très importantes.

Il paroît que le général Berthier a accepté le ministère de la guerre.

Le citoyen Xavier Audouin, ancien adjoint de Pache au ministère de la guerre, remplace Clarke, à la direction du dépôt de la guerre. Il est chargé, en cette qualité, d'écrire l'histoire militaire des campagnes républicaines.

La roue de la révolution n'a fait qu'effleurer, et n'a nullement brisé le caractère national. Vainqueur ou vaincu, le françois rit et rira toujours de tout. Aussi chaque catastrophe fait-elle éclore des caricatures plus ou moins ingénieuses. On en remarque deux en ce moment: l'une est le *vol de Pichegru* . . . en costume de représentant, où lui, général Pichegru, est peint un pied sur la terre, l'autre sur le bord d'un vaisseau: dans le lointain, on aperçoit le château de Chambord, vers lequel il jette un oeil de regret, et de sa poche se déroulent les *bons* du prince de Condé et le brevet de *cordou rouge*.

Une autre gaieté occupe le public, c'est la *Chiquenaude du peuple*. On y voit le peuple sous

l'emblème d'un Hercule musculéux; un bataillon de chasseurs de l'armée de Pichegra fait l'assaut du colosse; les échelles et les grappins sont posés contre lui; son bras droit, allongé et tendu, porte un détachement des assiégeans; mais de les doigts de la main gauche, il a allongé une *Chaquepaille populaire* qui a cuibuté toute l'armée. En effet, on voit les cloches, les croix, les mitres, les poignards, et les agresseurs rendant l'âme en l'air, tandis que la Renommée couronne l'Hercule français.

Sur la demande du ministre de la police générale, le général Lemoine, commandant la dix-septième division, vient de nommer une commission militaire pour juger un ou plusieurs émigrés arrêtés à Paris depuis le 18 Fructidor.

Le ministre Schéer, ayant invité à dîner le républicain Porte, membre du conseil des 500 et de la commission militaire: „je ne ferai pas, dit-il, cette injure à la mémoire du vertueux Hochz, & je suis d'ailleurs l'ami d'Augereau.”

Les fournisseurs des armées ont la fièvre depuis la nomination d'Augereau. Un d'eux étant venu lui proposer un marché: va, dit-il, trouver tes hommes, tu ne me connois pas; tu ne fais donc pas que je ne me mêle pas de la partie des fourrages.

De Bologne, le 28 Septembre.

Les troupes Polonoises qui se trouvoient ici au nombre de 3000 hommes, sont parties pour Mestre, où leur quartier-général sera établi; elles ont encore été jointes en route par un petit corps venant de la Lombardie, et un autre qui s'étoit porté sur Vernio.

Le général français Balland est parti pour aller prendre le commandement des troupes qui sont à Venise. Il est remplacé ici par le général Meyer.

L'on apprend de Forli, que la légion de la Romagne, quoique non complète encore, en est partie pour le porter sur Rimini. On dit qu'elle sera embarquée.

De Venise, le 30 Septembre.

Hier, il fut affichée une proclamation du général Baraguey-d' Hillier, adressée aux jeunes Vénitiens pour les engager, d'après un ordre du commandant en chef, à former une compagnie de cavalerie légère, qui sera réunie à la division du susdit général. Chaque volontaire devra s'équiper et s'entretenir à ses propres frais. On lit dans cette proclamation le passage suivant: *Les intérêts de l'Italie appellent la jeunesse aux armes.... Il faut que les braves italiens se réunissent aux étendards français..... Déjà quelques bataillons Cisalpins & Vénitiens sont réunis à nos phalanges.*

Il est arrivé ici 8 tartanes françoises qui ont débarqué les troupes Polonoises qui se trouvoient à Ancône.

De Milan, le 3 Octobre.

Il est passé hier un courrier, venant d'Udine et qui se rend en toute diligence à Paris. Depuis ce moment, nos nouvellistes ont embouché la trompette guerrière, et ils vont jusqu'à assurer que les hostilités ont été reprises sur l'Inonzo. D'un autre côté, l'on répand que l'armée a commencé à s'ébranler, que la cavalerie du général Dumas s'est portée en avant, que le général d'artillerie Lespizasse est déjà à Codroipo, et que tout est en mouvement depuis la mer Adriatique jusqu'à l'Adige etc.

Tous les lettres de change de l'étranger sur nous, ou de nous sur l'étranger ont été soumises à une certaine taxe. L'on vient de retirer la loi portant établissement d'une loterie d'Etat, ainsi que celle qui établit une imposition sur les biens ecclésiastiques etc.

L'on mande de Gènes qu'un corps nombreux de troupes françoises s'est embarqué dans ce port, pour se rendre à Marseille, où il y a, dit-on, des troubles sérieux.

De Rosaredo, le 6 Octobre.

Différens mouvemens qui ont eu lieu ces jours derniers parmi les troupes impériales cantonnées dans nos environs, avoient fait craindre que les hostilités ne recommencent bientôt. Mais d'après une nouvelle officielle parvenue au commandant militaire de cette ville, nous sommes informés que l'armistice a été prolongé jusqu'au 18 de ce mois. L'on espère que dans cet intervalle, tout sera aplani et la paix définitivement conclue. Les lettres d'Udine du 29 fortifient encore cet espoir.

Extrait d'une lettre de Trevis, du 7 Octobre.

M. le général de Kerpen a reçu de nouveaux ordres, d'après lesquels les dispositions faites pour porter les troupes en avant, sont suspendues. Tout doit rester dans le même état jusqu'à ce qu'il en soit statué autrement.

Suivant des avis certains, il est entré dans la Valteline et à Bormio un corps de troupes françoises, pour favoriser la révolution qui a éclaté dans ce pays.

Des frontières du Tyrol, le 4 Octobre.

L'on assure que le général Buonaparte a proposé un nouvel armistice de trois semaines, afin de pouvoir, dans cet intervalle, envoyer à Paris l'ultimatum de l'Empereur et recevoir la réponse. Cette demande a été consentie.

Hier, le général français Delfaix est passé par Trevis. L'on dit qu'il se rend à l'armée.

du Rhin. (Des lettres de Munich portent que ce général est arrivé dans cette ville, et qu'il a eu une audience de S. A. S. E.)

Depuis que M. le général de Mack se trouve à l'armée d'Italie, on a introduit un nouvel exercice dans plusieurs corps. Comme les François combattent rarement en lignes réunies, qu'ils n'agissent que par masses isolées, si la guerre se continue, on leur opposera les mêmes manœuvres. (Gazette de Kempten.)

Des frontières de l'Italie, le 6 Octobre.

La nouvelle de l'évasion du comte d'Antraïgues, annoncée par les feuilles de Paris, est certaine. C'est le 28 Août qu'il s'est échappé de la prison de Milan. Le 29 du même mois, il a envoyé une déclaration à Paris touchant l'affaire connue. Il annonce aussi dans une lettre, qu'il va publier par la voie de l'impression une pièce très détaillée sur cette affaire. M. d'Antraïgues étoit à la fin de Septembre à Trieste. Il en est parti le 30.

D'Aix-la-Chapelle, le 7 Octobre.

La division Tilly, ci-devant Lemoine, qui s'étoit rendue dans l'intérieur de la République jusqu'aux environs de Cambrai, et qui retourne maintenant à l'armée de Sambre et Meuse, est arrivée hier ici.

De Cologne, le 8 Octobre.

L'armée de Sambre et Meuse invoque l'humanité, la bienfaisance et les arts, pour ériger un monument éternel au grand capitaine qu'elle vient de perdre. Il sera élevé à la mémoire de Hoche, un mausolée dans les champs de Weisenthurn, et fondé une rente perpétuelle de deux mille livres qui servira à l'instruction de la jeunesse. Le précepteur, choisi par les habitans, jouira de cette rente sous la condition de veiller à l'entretien du monument. C'est au brave, au généreux Lefebvre que la bienfaisance doit ce projet sublime. Championnet est chargé de l'exécution; déjà il a fait l'acquisition de 174 verges de terres; une souscription est ouverte, et déjà 15,000 livres sont entrées. Les généraux, les employés, les militaires de toutes les classes de l'armée montrent une égale émulation, et concourent avec empressement à compléter les fonds nécessaires à l'entreprise. M. Pottgieler, banquier à Coblençe, est nommé pour recevoir les contributions des souscripteurs. (Journal de Cologne).

De Cologne, le 9 Octobre.

Parmi les motifs que la commission intermédiaire de Bonn a allégués dans son arrêté, pour pallier la destitution de notre très vénérable et cher magistrat, se trouve aussi celui-ci: qu'à raison d'une magistrature trop nombreuse, on substituerait, pour plus grande économie, une municipalité de quinze individus.

Par ce que nous venons de voir aujourd'hui, nous recevons la triste conviction, combien peu ce but est rempli, et combien peu nous pouvons compter sur les principes d'après lesquels on annonce vouloir nous diriger.

Les quinze municipaux nouvellement élus viennent de s'attribuer un honoraire de 400 livres par mois à chacun; ce qui fait pour l'année 72 mille livres: somme qui, d'après une récapitulation aussi fidèle qu'exacte, excède de 15 mille livres par an, les appointemens réunis de nos ci-devant bourguemestres, sénateurs, officiers civils et autres membres et employés de la magistrature.

De Strasbourg, le 9 Octobre.

La communication entre les deux rives, qui avoit été suspendue par un malentendu, est entièrement rétablie depuis hier.

Les changemens dans l'armée du Rhin ne sont pas aussi considérables qu'on l'avoit cru d'abord. Le général Desaix est attendu aujourd'hui ou demain à Offenbourg. L'on dit qu'il prendra le commandement de toute l'aile droite de la grande armée d'Allemagne, et que le général Renier sera nommé chef de l'Etat major des deux armées réunies. Le commissaire ordonnateur en chef Dubreton reste dans l'exercice de cette charge.

Une partie des troupes qui se trouvent sur la rive droite du Rhin, a été relevée hier.

Le général Duteire qui a escorté les déportés, est arrivé ici aujourd'hui de Paris. Dans l'interrogatoire qu'il a subi à Paris, sur la dénonciation faite contre lui, il a donné de grandes lumières sur la part que le ministre de la guerre Schérer a eue à la conjuration. Ce général part demain pour se rendre à l'aile gauche de l'armée d'Allemagne.

Suivant des lettres de Berne, en date du 1er de ce mois, le commissaire du Directoire Maingot, qui a mis à Bâle les scellés sur les papiers de M. Barthélemy, est aussi chargé de demander à la ligue helvétique l'éloignement de M. Wickam, parce que le Directoire est convaincu que cet envoyé ne se trouve point en Suisse pour des relations politiques entre la Grande-Bretagne et les Treize Cantons, mais pour favoriser des plans de contre-révolution contre la République française. (Extrait des Gazettes de Strasbourg.)

De Stuttgart, le 10 Octobre.

Hier, le régiment de cuirassiers de Hohenzollern, ainsi que quelques compagnies du régiment Walton de Clarfait, et aujourd'hui le régiment du prince de Ligne, sont passés par ici pour se porter vers le Haut-Rhin. L'on apprend aussi qu'il y a de grands mouvemens parmi les troupes impériales qui se trouvent dans les environs de Dillingen, Ulm, Aalen etc.

M. Strick de Linchoten, ministre plénipotentiaire de la République Batave près de notre cour, a eu le 1er de ce mois une première audience de S. A. S. le duc notre souverain, dans laquelle il a présenté ses lettres de créance.